



Arguments

RSA : la droite bien loin de la réalité de la France et des Français

14 mai 2011

Laurent Wauquiez a déclaré « qu'aujourd'hui, un couple qui est au RSA, en cumulant les différents systèmes de minima sociaux, peut gagner plus qu'un couple dans lequel il y a une personne qui travaille au Smic. » Pour lutter contre ce "cancer", Laurent Wauquiez propose de plafonner l'ensemble des minima sociaux à 75 % du smic et d'obliger les bénéficiaires du RSA à effectuer 5 heures hebdomadaires de travaux de "service social".

1. Le vrai problème, c'est le chômage. En se lançant dans une polémique sur le RSA, la droite tente de dissimuler son bilan catastrophique en la matière

- **Les politiques menées par la droite depuis 2002 et plus encore depuis 2007 ont fait exploser le chômage.** En 2010, le nombre de demandeurs d'emploi inscrit à Pôle emploi a augmenté en un an de +5,3%, soit + 202.500 personnes (catégories A, B, C). En deux ans, plus de 700.000 français qui se sont retrouvés au chômage.
- **Avec Nicolas Sarkozy, la France fait moins bien que ses voisins européens :** en 2010, le taux de chômage a baissé dans huit États membres selon Eurostat, et pas seulement en Allemagne, par exemple en Suède (de 8,9% à 7,8%) ou en Finlande (de 8,8% à 8,1%). Ces pays connaissent une sortie de crise ; pas la France qui a un des taux de chômage les plus élevés du continent (9,7%). La droite a échoué et cherche des boucs émissaires avant la campagne de 2012.
- **Les bénéficiaires du RSA ne sont pas responsables du démantèlement du service public de l'emploi** qui fait baisser la qualité de l'accompagnement vers l'emploi. Les conseillers de Pôle emploi suivent 103 personnes en moyenne contre 92 l'année dernière soit 12 % de plus. C'est la droite qui en est responsable !

2. Les déclarations de M.Wauquiez sont injustes, injurieuses et culpabilisantes envers les bénéficiaires du RSA

- **Un « cancer » de la société ?** Les 40 000 agriculteurs à avoir déposé une demande de RSA depuis juin 2009, les centaines de milliers d'ouvriers frappés par les délocalisations, qui se sont battus pour garder leurs emplois ou encore les jeunes de plus de 25 ans qui font face à un marché du travail bouché apprécieront.
- **C'est le retour des vieilles lunes idéologiques de la droite :** « si les chômeurs ne travaillent pas, c'est qu'ils sont fainéants ! »
- **La corrélation entre taux chômage et nombre de bénéficiaires des minimas sociaux est pourtant prouvé.** C'est d'une véritable politique de l'emploi et du pouvoir d'achat dont nous avons besoin - pas de stigmatisation des plus pauvres !

3. Les exemples utilisés par la droite...n'existent pas

- **Un couple au RSA gagne moins qu'un couple avec un Smic :** en 2011, un couple sans enfants touche 700 euros de RSA environ s'il ne travaille pas. Mais il ne les cumule pas avec d'autres aides : le principe du RSA est qu'il correspond à un forfait. Si le couple est éligible à l'aide au logement (APL), on retirera de son RSA un forfait de 109,11 euros, en échange de cette aide (une personne seule perdrait 54,56 €). De son côté, le couple avec un seul revenu au Smic, en 2011, touche 1 070,11 euros.
- **Même avec des enfants, un couple au smic gagne plus :** le RSA est « familialisé », il est calculé en fonction des ressources du foyer, sur le principe d'un différentiel de revenus. Il est majoré en fonction de la situation familiale, mais ses bénéficiaires n'ont pas droit à d'autres allocations familiales. Un couple avec un seul smic et trois enfants gagne donc dans tous les cas davantage (1 357 euros) qu'une famille de même taille au RSA (1 167,36 euros). Et peut en outre cumuler une aide au logement, ce que les allocataires du RSA ne peuvent faire.

4. Les propositions de la droite méconnaissent complètement la réalité et le quotidien de millions de Français

- **Plafonner les aides à 75 % du smic reviendrait à les diminuer**, alors que le pouvoir d'achat très faible des personnes touchant le RSA les place d'ores et déjà dans des situations de détresse sociale. On ne reste pas au RSA par plaisir ou par confort !
- **L'activité obligatoire (5 heures par semaine) risque d'entraîner des effets pervers, parmi lesquels une augmentation du chômage.** Outre le fait que 446 000 bénéficiaires de cette allocation travaillent déjà – c'était censé être l'intérêt initial du RSA par rapport au RMI et que le RSA implique déjà l'obligation de suivre un parcours d'insertion (sous peine de radiation), cette proposition présente un risque majeur. Les travaux proposés par le ministre, qu'il s'agisse de "l'accueil de service public" ou de la surveillance des sorties d'école, sont déjà des postes en contrats aidés, proposés à des publics en réinsertion. Remplacer ces personnes – généralement rémunérées sur des contrats d'une vingtaine d'heures – par des allocataires du RSA, risquerait de précipiter ces personnes vers la désinsertion...et éventuellement de les voir grossir les rangs des allocataires du revenu de solidarité active.

5. Une politique de démantèlement du RSA qui traduit l'échec du dispositif porté par la droite

- **Le gouvernement n'a pas atteint les objectifs qu'il s'était fixé :** alors que 3 millions de personnes sont potentiellement concernées, seules 1,8 millions ont fait valoir leurs droits au RSA. Elles sont donc plus d'un million à ne pas avoir été informées, à ne pas avoir osé ou à avoir été découragées de faire valoir leur droit.
- **L'extension du RSA aux jeunes de moins de 25 ans ne répond pas aux besoins des jeunes.** Entrée en vigueur en septembre 2010, cette mesure aurait dû toucher 160 000 jeunes actifs selon M. Hirsch. Seuls 6.280 jeunes âgés de 18 à 24 ans en bénéficiaient début janvier 2011. Selon le président de la Cnaf, le « RSA jeunes » tel que conçu par la droite « est loin de répondre aux attentes des jeunes. Les conditions sont drastiques pour pouvoir y prétendre. Plus de deux dossiers sur trois sont refusés. Nous l'avons dit et redit au gouvernement ».

6. Le Parti socialiste propose une politique favorable à la création d'emplois et à l'insertion des jeunes dans le marché du travail

- **Nous mènerons une politique économique créatrice d'emplois**, avec une politique industrielle ambitieuse fondée sur l'innovation et la qualité, l'amélioration des salaires, un partage plus juste et plus efficace des revenus et la mise en place au niveau international de normes sociales qui permettent le progrès (« juste échange »).
- **Pour protéger les salariés et sécuriser les parcours professionnels, nous créerons une sécurité sociale professionnelle** qui permettra de concilier emploi, formation, projets personnels, etc. Nous dissuaderons les licenciements boursiers par des pénalités financières pour les entreprises qui en même temps versent des dividendes à leurs actionnaires.
- **Nous créerons des emplois nouveaux** pour les jeunes dans le secteur « non marchand » (administration, collectivités locales, associations...), de façon transitoire : les « emplois d'avenir ». Ces emplois seront ciblés sur des secteurs innovants, notamment le développement durable et la croissance verte (150 000 emplois) et les territoires « défavorisés » (150 000 emplois).